



Montpellier, le 13 février 2024

A

Mesdames et Messieurs les chefs
D'établissement d'enseignement agricole
secondaire et supérieur court.

Objet : Calendrier de la campagne des bourses nationales d'études sur critères sociaux – rentrée 2024

L'objet de la présente note est de fixer le calendrier de la campagne de bourse pour la rentrée scolaire de septembre 2024 :

- La date limite de dépôt des dossiers de demande bourse par les familles, dans les établissements d'accueil est fixée au plus tard au **vendredi 20 septembre 2024**.
- La date limite de réception des pièces manquantes dans les établissements d'accueil est fixée au **mardi 1er octobre 2024**.
- La clôture de la campagne de bourse pour l'année 2023-2024 est fixée au **jeudi 17 octobre 2024** à 17h.
- La date limite de réception des recours des familles est fixée au **jeudi 7 novembre 2024**.

Il revient à chaque établissement d'accueil de veiller :

- à ce que ce calendrier soit communiqué aux familles par tous les moyens qu'ils jugeront utiles,
- de caler son organisation, en lien avec les établissements départementaux d'instruction, selon le présent calendrier académique qui fixe l'organisation régionale dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur.

Je vous remercie de veiller au respect du calendrier relatif au dispositif des bourses nationales d'études sur critères sociaux qui constituera, in fine, un meilleur service rendu aux familles.

Le Délégué Académique,
Chef du Service Régional de la Formation
et du Développement

Paul CANDAELE